



Les trois vallées

Ça vaut le détour

La forêt domaniale de Saint-Sever

A mi-chemin entre Vire et Villedieu-les-Poêles, la forêt domaniale de Saint-Sever s'étend sur 1552 hectares au sud de la ville du même nom. Le massif forestier occupe une série de collines séparées par de petits plateaux à faible pente. L'altitude maximale relevée est de 340 mètres à la butte du Mesnil. Très appréciée en raison de la variété des paysages, cette forêt est agrémentée de plusieurs plans d'eau. Les sols sont acides et parfois gorgés d'eau et constituent des tourbières appelées noues. Les essences feuillues (hêtre, chênes...) et la régénération naturelle sont largement favorisées depuis la tempête du 26 décembre 1999.



© Office de Tourisme du Pays de Vire



La croix de Chemin

En pleine forêt de Saint-Sever, au croisement des anciennes voies romaines Falaise-Granville et Vieux-Avranches, une croix a été érigée par des particuliers afin d'orienter les voyageurs. Son socle de granit à cinq côtés indique les directions, mais aussi les recommandations aux voyageurs : *Toy qui d'Avranches prends le chemin, jette les yeux sur cet arbre divin. Passant qui va à Villedieu, honore la croix de ton dieu. Jean Martin et Jeanne Le boutiller, cette croix ont fait placer le 15 mars 1686.*



L'arboretum

Créé en 1975, l'arboretum des Hauts Vents présente en libre accès plus de cent espèces d'arbres et d'arbustes. Aménagé par l'Office National des Forêts, un sentier permet de sillonner à travers des espèces locales, des feuillus et des résineux du monde entier.



© Office de Tourisme du Pays de Vire



Pour + d'infos

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VIRE

Square de la Résistance, Vire
14500 VIRE NORMANDIE
Tél. +33 (0)2 31 66 28 50
contact@paysdevire-tourisme.fr
www.paysdevire-normandie-tourisme.fr



© Office de Tourisme du Pays de Vire

Numéros utiles

Météo



32 50

En cas d'urgence



112 | secours à partir d'un portable

15 | samu

18 | pompiers



SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

Informations complémentaires

flashcode



web

circuit

13

10,1 km

1h

Parcours facile
252 m de dénivelé



© Office de Tourisme du Pays de Vire



Espace VTT-FFC
« les Chemins du Pays de Vire
| Collines de Normandie »

Au coeur du massif forestier

Pratiques autorisées :



© Grégory Wait



Calvados Attractivité
8 rue Renoir
14054 Caen cedex 4
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30
tourisme@calvados.fr

www.calvados-tourisme.com



Une mission du
Département du Calvados



Départ de Saint-Sever-Calvados

Balisage

difficulté	13 Facile
bonne direction	A gauche Tout droit A droite
fausse route	
prudence ralentir	
double sens	

Au coeur du massif forestier

Pas à pas

D

Du parking de l'étang du Vieux Château, monter la route à gauche et dans le virage, prendre le chemin en face. Au croisement de chemins, continuer tout droit et laisser ensuite un chemin à gauche pour rejoindre une large piste forestière.

1

Ici, tourner à gauche et grimper cette montée sévère. Continuer toujours tout droit, traverser la Route Départementale, puis prendre à droite la *tranchée de la Maison de la Sienna*.

2

Dans la cuvette, prendre le chemin à droite. Laisser sur la gauche un premier sentier et prendre le second qui croise d'abord un chemin et rejoint ensuite la Route Départementale 81. Ici, tourner à droite, puis prendre aussitôt un chemin à gauche.

3

Traverser la *tranchée des Enclos* et tourner à gauche sur la route forestière de la *Vissière*. Parcourir 150 mètres et prendre à droite un chemin qui permet de rejoindre la lisière de la forêt. Continuer toujours tout droit en laissant un chemin sur la droite.

4

Prendre à droite, puis descendre le chemin à gauche. Traverser un ruisseau et remonter à droite un chemin juste avant la route de Saint-Sever/Villedieu. Continuer ce chemin toujours tout droit jusqu'au parking de la Garde Bourgeoise.

5

Rejoindre une route et traverser la route Départementale 81 pour prendre le chemin en face. Continuer tout droit et prendre la petite route en face vers la *Vierge à la Vierge*. Contourner le carrefour par la droite en empruntant une partie du parcours de santé et prendre la route à droite en direction du point de départ.



© Office de Tourisme du Pays de Vire

